

Stupéfiants et alcool

Voici QQ petits articles et textes intéressants...

Qui protège-t-on ? 

Qui transporte t- on ?



"La gestion des soupçons de consommation de drogues au travail est un défi complexe qui nécessite une approche équilibrée et bien informée. Les employeurs ont la responsabilité de maintenir un environnement de travail sûr et productif, tout en respectant les droits et la dignité de leurs employés"

Conclusion du site en question :

<https://www.lpde.pro/blog/social-10/quelles-sont-les-mesures-a-prendre-en-cas-de-soupçon-de-droge-au-travail-2209>

"Chaque salarié est tenu d'effectuer ce test à la demande de l'employeur. Le Conseil d'Etat a autorisé les employeurs à inscrire dans le règlement intérieur qu'un refus peut engendrer une sanction disciplinaire. Cette sanction pouvant aller jusqu'au licenciement."

https://www.efl.fr/actualite/depistage-alcool-droge-travail-consequences-refus_fe86453da-4402-4a77-bf4d-5498412e8359

Attention

Pour pratiquer des test salivaires il ya des conditions ... Qui sont bien expliquées dans ces sites....

Protéger ce fléau vous semble t il une solution pour la pérennité des entreprises...

Et attention comme vous le voyez il ya des produits qui permettent de fausser les tests...